



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0

Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412

Courriel : info@cantonderoxton.qc.ca

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL AUX VISITEURS

En raison de la situation actuelle de pandémie de COVID-19, la Municipalité du Canton de Roxton désire informer la population que l'hôtel de ville sera fermé aux visiteurs pour une durée indéterminée.

Le personnel administratif demeure en place pour répondre à toutes vos demandes soit par téléphone au 450-548-2500 ou par courriel à info@cantonderoxton.qc.ca . Les heures d'ouverture régulières du bureau municipal sont maintenues, soit :

- Lundi au mercredi : 8h à 12h - 13h à 16h
- Jeudi : 9h à 12h – 13h à 17h
- Vendredi 9h à 12h

Vos documents peuvent être déposés dans la chute à courrier installée dans la porte du garage.

Toutes les demandes s'adressant à l'inspecteur en bâtiments lui seront transmises par courriel.

Ces mesures pourraient faire l'objet d'une réévaluation à tout moment, compte tenu de l'évolution de la situation.

Vous pouvez également consulter notre site internet : www.cantonderoxton.qc.ca ainsi que notre page Facebook : Municipalité du Canton de Roxton.

Pour vous tenir informés des ordonnances ou des recommandations émises par les gouvernements du Québec et du Canada par l'entremise des médias, consultez l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>